

La lettre de la F.O.L.

un avenir par l'éducation populaire

Saint-Brieuc, le 30 janvier 2008

Le Président aux associations
adhérentes à la F.O.L.

Chers amis,

Beaucoup d'entre vous ont sans doute été choqués comme je l'ai été moi-même par cette accusation de fanatisme à l'égard de la morale laïque ... Et beaucoup ont dû être blessés par ces propos qui accordent aux ministres des cultes une compétence supérieure pour assurer la formation morale des enfants. Des propos qu'on entendait autrefois dans les campagnes bretonnes, au temps de la guerre scolaire, mais qui avaient heureusement disparu depuis plusieurs décennies ! Pour ma part, je suis convaincu qu'il est plus facile d'inculquer la charité par la promesse du salut éternel, que d'enseigner l'amour du prochain en faisant appel à la sensibilité et à la raison.

Il y a plusieurs manières de porter atteinte à la laïcité. Celle qu'a adoptée le Président de la République, c'est de nier la neutralité de l'État à l'égard des religions. D'abord en montrant une sympathie particulière pour le catholicisme, lorsqu'il a endossé le titre de chanoine honoraire de Latran (avec une ostentation choquante pour les non catholiques), ensuite en reprenant à son compte le vieux slogan ultramontain de la fin du 19^e siècle : "La France fille aînée de l'Église". Après cela, il s'est cru obligé de saluer *toutes les religions du livre*, mais aussi la franc-maçonnerie et les rationalistes ...

Il est clair que, pour le Président de la République, la laïcité n'est pas la neutralité réciproque entre l'État et les religions, c'est le traitement égal accordé à chacune. Cela pourrait paraître comme une attitude équitable ... Mais pour être véritablement équitable, il faudrait répondre à tous les mouvements religieux, non seulement aux grands courants, mais aussi à la multitude des cultes qui revendiquent, à juste raison, leur totale spécificité.

C'est bien pour préserver cette diversité, pour éviter de ranger les Français dans des catégories religieuses que la loi de 1905 a décidé que l'État ne s'occuperait plus des cultes. Depuis, pour la plupart des français, la religion relève de l'intime.

Malgré cela, Nicolas Sarkozy veut la réintroduire dans le débat politique. Il le fait pour les moins nobles des raisons : pour faire oublier au peuple français que l'espoir porté par les religions -l'au-delà-, vaut mieux que l'espoir d'agir *ici et maintenant* pour améliorer le sort de l'humanité. « L'opium du peuple », disait Karl Marx ! C'est d'autant plus inquiétant, qu'un tel geste justifie et légitime les tentations des extrémistes religieux d'investir le champ public.

En fait, c'est au cœur même de la laïcité que s'en prend le Président de la République. Ce qu'il appelle « laïcité positive » est une conception différente de ce qui s'est construit en deux siècles à travers la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789), la laïcisation de l'enseignement primaire (1882), la séparation des églises et de l'État en 1905, et le débat de 2004 sur les signes religieux à l'école. Chacun de ces moments a confirmé et précisé, la neutralité de l'État par rapport aux religions et l'indépendance des religions par rapport à l'État.

Malgré sa promesse de conserver « les grands équilibres de la loi de 1905 » on ne peut s'empêcher de penser que le modèle de Nicolas Sarkozy est le Concordat datant de Napoléon 1^{er}. Rappelons que dans cette situation, la puissance publique devrait passer des accords avec tous les cultes pratiqués en France -il doit y en avoir une bonne centaine. Des accords qui, décentralisation oblige, devraient avoir leurs déclinaisons locales et devraient également concerner les groupes sectaires ! C'en serait fini de la laïcité, dont l'objet est d'assurer le voisinage pacifique et harmonieux de toutes les convictions et de tous les courants de pensée.

La vigilance s'impose si nous voulons que ce principe, fondamental dans notre état républicain, garde toute sa vigueur, et que ce bel espoir que porte la laïcité ne soit pas vidé de son contenu. La laïcité est un engagement fait d'espoir, de conviction et de fraternité. Il est temps de le rappeler avec force.

En vous renouvelant mes vœux pour 2008, je vous assure de mes sentiments dévoués.

Camille Binder
Président de la Fédération des Œuvres Laiques
des Côtes-d'Armor.

P.S. : Je voudrais vous rappeler quelques dates importantes pour notre Fédération :

- Le 16 février à Saint-Brieuc, salle Stereden, se dérouleront pour la seconde fois les qualifications rencontres internationales de hip-hop **Juste-debout** -finales le 2 mars à Bercy.
- Le 26 mars, à Langueux, aux Grands prés aura lieu la présentation des journées nationales sur l'action culturelle : **Culture, Territoires, Solidarité**.
- Le 27 mars, ce sera le lancement de notre manifestation littéraire : **Les littératures de l'engagement**.

J'espère avoir le plaisir de vous croiser dans chacune de ces manifestations.

Enfin, je vous donne rendez-vous pour l'assemblée générale de notre fédération, à Loudéac, le 11 avril, et je vous demande d'ores et déjà de retenir votre soirée pour cette occasion.

